

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Madame, Monsieur,

Afin de bien préparer la rentrée, nous vous remercions de lire avec attention les informations suivantes.

I. RÉUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVELLES FAMILLES

Cette réunion est organisée par la Direction du Collège et le Comité d'accueil de l'Association des Parents d'Élèves, (A.P.E). Elle a pour but de vous présenter l'école ainsi que son fonctionnement habituel. **La présence à cette réunion des nouveaux parents est importante.** Si vos enfants n'ont pas eu l'opportunité de visiter les locaux (élémentaire ou maternelle), ils pourront le faire à l'issue de la réunion.

Elle aura lieu **le JEUDI 23 août 2018 à 16 h**
Dans l'auditorium du Grand Collège, au 4635, Queen Mary à Montréal.

II. LA RENTRÉE SCOLAIRE est fixée au : LUNDI 27 août 2018, selon l'horaire suivant:

Classes de l'école élémentaire - Le rendez-vous est fixé sous le préau de l'élémentaire	Classes de l'école maternelle - Le rendez-vous est fixé dans la cour de la maternelle
CM2 à 9 h	Grande section (G.S.) à 13 h 30
CM1 à 9 h 30	Moyenne section (M.S.) à 14 h
CE2 à 10 h	
CE1 à 10 h 30	
CP à 13 h	
<ul style="list-style-type: none"> Les classes du primaire finissent à 15 h 	<ul style="list-style-type: none"> Les classes de GS finissent à 15 h Les classes de MS finissent à 15 h 10

➤ **Les services de garde et repas chaud fonctionneront dès le 27 AOÛT 2018.**

III. SERVICE DE GARDE ET SERVICE DE REPAS :

Pour tout le primaire (maternelle et élémentaire), le service de garde fonctionne du lundi au vendredi, de 15 h à 18 h. Veuillez-vous référer au contrat de services éducatifs 2018-2019 pour les différents forfaits. La personne responsable peut être contactée au 514-735-6579 # 281.

Les inscriptions au service de garde, repas chaud et études se font UNIQUEMENT en ligne sur notre site www.cimf.ca (onglet : Portail – service de garde) du lundi 20 août au vendredi 31 août (inclusivement)

- **Service de repas froid (boîte à lunch) :**

Chaque enfant apporte sa boîte à lunch **avec ses couverts**. Il n'y a pas de possibilité de réchauffer les aliments. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas mettre d'aliments susceptibles de contenir des arachides ou des noix et de ne pas mettre de contenant en verre. L'école encourage les parents à préparer des lunchs équilibrés.

- **Service de repas chaud (uniquement à l'élémentaire)**

- **Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde ou repas chaud, le tarif « occasionnel » sera appliqué jusqu'à l'inscription de l'enfant.**
- **Les enfants souffrant d'allergies alimentaires ne peuvent s'inscrire au repas chaud**
- **De plus aucune modification de contrat de service de garde / repas chaud ne sera acceptée après le VENDREDI 31 AOÛT 2018**



IV. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le document d'inscription est disponible à l'adresse suivante : www.parasco.ca

Les inscriptions débuteront lundi 13 août 2018.

Les places sont limitées !

Le responsable des activités est M. Sébastien Iratchet : 514-835-0923

V. MANUELS SCOLAIRES et CAHIERS

Nous vous invitons à consulter les listes des manuels et suggestions des fournisseurs sur notre site.

VI. FICHE D'IDENTIFICATION

Toute modification (téléphone, adresse) ou renouvellement (carte d'assurance maladie, visas...) en cours d'année doit être impérativement signalée au secrétariat.

VII. ATTESTATION DE SANTÉ

Elle sera distribuée à la rentrée, elle devra être remplie pour tous les élèves et remise impérativement au secrétariat.

Si votre enfant a des problèmes de santé (asthme, allergies...) vous devez contacter, **dès la rentrée** :

- en l'élémentaire : la responsable de l'infirmier au 514-735-6579 # 290 et apporter les médicaments dès le premier jour de classe, afin de remplir un premier document et d'établir un P.A.I les jours suivants.

- en maternelle : la secrétaire Mme Marie Bouchet au 514-737-1498 # 258 (même procédure)

VIII. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vous le trouverez dans l'agenda de votre enfant. Cet agenda, offert par le collège, sera distribué par l'enseignant à la rentrée. Vous devez le lire attentivement et le signer. Il est également consultable sur notre site www.cimf.ca.

Ce règlement intérieur fait partie intégrante de l'engagement contractuel entre la famille et le Collège.

IX. TENUE VESTIMENTAIRE

Le jour de la rentrée comme durant toute l'année scolaire, les élèves doivent se présenter au Collège dans une tenue vestimentaire conforme au règlement intérieur, munis de leurs affaires scolaires.

X. CONTRAT DE SERVICES ÉDUCATIFS

Le contrat de services éducatifs est consultable sur notre site sous la rubrique "Admission – Tarifs"

Nous vous demandons d'en prendre connaissance dans sa totalité. Il fait partie intégrante de l'engagement contractuel entre la famille et le Collège. Vous devez impérativement retourner aux services comptables le contrat de services éducatifs au complet dûment rempli et signé.

Pour des raisons de sécurité, et conformément à la réglementation municipale, il est strictement défendu de pénétrer avec un véhicule dans les impasses DORNAL et FULTON. La police municipale effectue régulièrement des interventions.

L'équipe éducative de l'école primaire vous souhaite de très bonnes vacances et reste à votre service pour toute question relative à la scolarisation de votre enfant. Elle lui souhaite, d'ores et déjà, une excellente année scolaire au Collège International Marie de France.

Valérie Restrepo,
Directrice du 1er degré

Dominique Egée,
Assistante de direction

Marie Bouchet,
Secrétaire à la maternelle